



EDITORIAL

Chers amis utipiens,

Prévue par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et par celle du 9 août 2004 portant sur la politique de santé publique, l'obligation de formation pharmaceutique continue (FPC) est aujourd'hui (enfin !) officialisée par la parution le 2 juin dernier du décret n° 2006-651 (J.O. du 3 juin 2006 page 8440).

Ce texte représente l'étape indispensable pour assurer le démarrage officiel de la FPC. Il permet tout d'abord la création du Conseil national de la formation pharmaceutique continue. Ce dernier, sur la base d'un cahier des charges précis, donnera son agrément aux organismes de formation continue et devra définir pour cinq ans les orientations nationales de cette formation. Le décret prévoit aussi la mise en place de conseils régionaux et interrégionaux qui valideront le respect de la FPC en délivrant au pharmacien une attestation. En effet, tous les cinq ans, le pharmacien devra déposer auprès du Conseil régional ou interrégional dont il dépend, un dossier regroupant les justificatifs des formations suivies délivrées par l'organisme de formation agréé.

Depuis plusieurs années, l'UTIP FPC se prépare à cette échéance. Ainsi, au-delà de nos traditionnelles soirées de formation, nous nous sommes investis dans la mise en place de programmes indépendants susceptibles de répondre aux critères de validation : stage sur les médicaments sortis de la réserve hospitalière, stage Pharmacien Assurance Qualité, formation FOAD (*e-learning*) dont le premier module (cardiologie) est en ligne sur le site de l'UTIP. Ces trois programmes ont reçu l'agrément du Haut Comité de Formation Pharmaceutique Continue (HFPC). D'autres projets seront concrétisés dans les mois à venir.

Au niveau purement logistique, nous allons mettre en place dès la rentrée, ce que nous appelons l'Utilitaire de Traitement Informatisé des Présences (UTIP !), système performant destiné à fournir les attestations de présence à l'issue des formations. Au niveau des FOAD, il est possible d'ores et déjà d'éditer son attestation de suivi dès la FOAD terminée.

Nos bases de développement pour continuer à répondre efficacement aux besoins de la profession et de la santé publique sont bien en place et vont nous permettre d'être très réactifs dans les prochains mois au fur et à mesure que seront précisées les modalités de cette formation pharmaceutique continue à laquelle l'UTIP travaille depuis plus d'un demi-siècle.

Je vous remercie des efforts que vous accomplissez tous. Notre ténacité, notre puissance de travail et notre éthique nous permettront de continuer à œuvrer efficacement pour renforcer la qualité de nos pratiques professionnelles.



**Philippe
Gaertner**
Président
de l'UTIP

Les stages en quelques chiffres

Sortie de la réserve hospitalière (RH) : Au cours des douze derniers mois, près de 1 500 stagiaires ont été formés. Continuons à nous mobiliser pour le deuxième semestre

Pharmacien Assurance Qualité à l'officine (PRAQ) : Une formation de grande ampleur : à la fin juin 2006, plus de 3 000 PRAQ devraient être formés.

www.utip.fr

Un an déjà pour ce formidable outil de communication ! Le nombre d'internautes a régulièrement progressé. Nous dépassons actuellement une moyenne de 1 000 visiteurs par mois. Jean Orset rappelle qu'il est important que les régions communiquent le plus tôt possible leurs programmes de soirées et remercient tous ceux qui contribuent à faire vivre ce site..



Journées mycologiques de Lozère

Elles auront lieu du 13 au 15 octobre. L'exposition restera en place jusqu'au lundi 16 octobre.

Renseignements et inscription auprès de Philippe Laune
UTIP-Lozère 7, place au blé, 48000 Mende. Tél. : 04 66 49 11 07
Mél. : jml.utip@wanadoo.fr Fax : 04 66 65 37 13



1 Alsace

Philippe Gaertner, 67860 Boofzheim, Tél. : 03 88 74 60 08.
Henri Hornus, 67300 Schiltigheim, Tél. : 03 88 33 07 39.

2 Auvergne

Jean-Paul Hospital, 63340 Saint-Germain-Lembron, Tél. : 04 73 96 45 81.

3 Bourgogne - Franche-Comté

Martine Baumgarten,
21220 Gevrey-Chambertin, Tél. : 03 80 34 31 41.

4 Centre-Ouest

Philippe Bellin, 86100 Châtellerault, Tél. : 05 49 21 05 78.

5 Champagne-Ardenne

Catherine Guillaume, 08000 Charleville, Tél. : 03 24 57 45 05.

6 Ile-de-France

Jean-Claude Gazes, 75006 Paris, Tél. : 01 60 60 60 30.

7 Lorraine

Jean Collin, 88450 Vincey, Tél. : 03 29 67 73 60

8 Méditerranée

Jean-Pierre Calmels, 34680 St Georges d'Orque, Tél. : 04 67 75 49 99.

9 Midi-Pyrénées

Christiane Dupeyron, 31000 Toulouse, Tél. : 05 61 40 00 99

10 Nord - Pas de Calais

Christian Enderlé, 59980 Bertry, Tél. : 03 27 75 18 62

Plein feu sur...

Albi

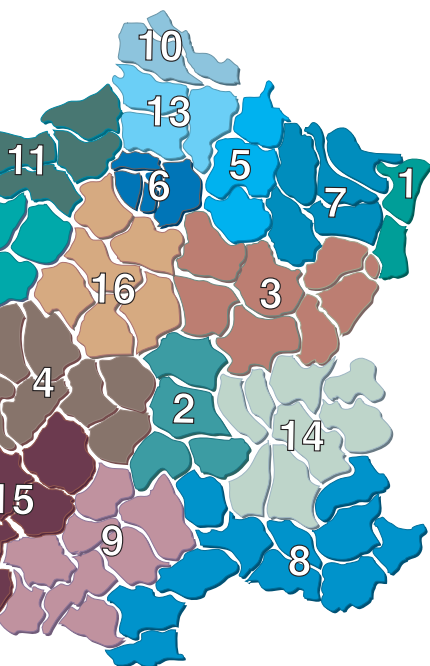
Cette année, l'UTIP a choisi la cancérologie comme thème majeur de sa session organisée dans le cadre du 59^e Congrès national des pharmaciens de France qui s'est tenu à Albi du 20 au 22 mai.

Sous la présidence du Pr Roland Bugat, président du Pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé Toulouse Midi-Pyrénées et directeur du département Enseignement-Formation-Éducation à l'Institut national du cancer (INCa), des intervenants de haut niveau ont abordé le rôle du pharmacien dans la prévention et le dépistage des cancers ainsi que son implication dans la chimiothérapie à domicile.

Prévention et dépistage et font partie des sept priorités du Plan Cancer 2003-2007. Environ 70 % des cancers sont attribuables aux facteurs de risque comportementaux : erreurs nutritionnelles, alcoolisme, tabagisme, absence d'activité physique, souligne Marianne Perreau-Saussine, directrice adjointe du département Prévention Dépistage de



l'INCa. De très nombreuses actions sur ces facteurs de risque sont menées par le pharmacien et il faut citer à cet égard les résultats fort encourageants obtenus dans la lutte contre le tabagisme à laquelle les pharmaciens ont fortement contribué. De même au niveau du dépistage, l'officine tient un rôle non négligeable (délivrance du test Hémocult, participation aux campagnes de détection précoce du mélanome, information sur le dépistage du cancer du sein, etc.). Dans les mois à venir, l'arrivée de deux vaccins anti-HPV va permettre de prévenir efficacement le cancer du col de l'utérus et le pharmacien doit être prêt à répondre aux questions qui lui seront posées. Le professeur Gérard Pasquier (laboratoire de virologie, Institut fédératif de biologie, Toulouse) présente dans un brillant exposé les



11 Normandie

Luc Arvis, 76000 Rouen, Tél. : 02 35 71 20 78.

12 Ouest

Bernard Sauvêtre, 44000 Nantes, Tél. : 02 40 76 58 38.

13 Picardie

14 Rhône-Alpes

Jean Orset, 38220 Vizille, Tél. : 04 76 68 05 81.

15 Aquitaine

Marc Lagorce, 64100 Bayonne, Tél. : 05 59 55 18 10.

16 Val-de-Loire

Marylène Guinard, 18000 Bourges, Tél. : 02 48 24 00 75

DOM

17 Guadeloupe

Alain Chonkel, 97139 Les Abymes, Tél. : 05 90 89 85 66

18 Martinique

Marie-Line Valère, 97232 Lamentin. Tél. : 05 96 51 19 39

19 Guyane

Éliane Morton, 97355 Macouria. Tél. : 05 94 38 85 70

20 Réunion

Thibaud Chane-Woon-Ming, 97419 La Possession, Tél. : 02 62 22 24 03.

Programmes nationaux

En cours

- Les neutropénies en chimiothérapie ambulatoire (Amgen).
- Prise en charge de l'anémie en onco-hématologie (Amgen).
- La place de l'EPO en chirurgie orthopédique (Janssen-Cilag).
- Pharmacien, infirmier : une synergie pour la prise en charge des ulcères de jambe (Urigo).
- L'aérosolthérapie par nébulisation et la sortie de la réserve hospitalière des bronchodilatateurs nébulisés (AstraZeneca/ Boehringer Ingelheim).
- La prise en charge des dyslipidémies : des nouvelles recommandations à la pratique (AstraZeneca).
- Sevrage tabagique : quel conseil et quel rôle du pharmacien pour une meilleure réussite (GSK).
- Les troubles de l'érection : de la sexologie à la pharmacologie (Bayer Pharma).
- La phlébopathie, des réponses nouvelles. Thérapeutique, expression et expérience : le bon sens et l'absence (MEDI France).
- La démarche qualité à l'officine : importance de sa mise en œuvre (RPG).
- Radioactivité, rayonnements ionisants et santé (EDF).

Parmi les prochains thèmes (précisés dans les semaines à venir), à noter dès à présent :

L'acné, la douleur dans l'arthrose, pathologie du rachis, la sclérose en plaques, l'asthme et les dispositifs d'inhalation, le vaccin contre le zona, le vaccin anti-HPV,

différentes étapes qui vont mener de la contamination par le HPV au cancer du col de l'utérus dont on dénombre, en France, 3 000 nouveaux cas par an... Les objectifs de la vaccination sont d'empêcher l'infection persistante par le HPV.

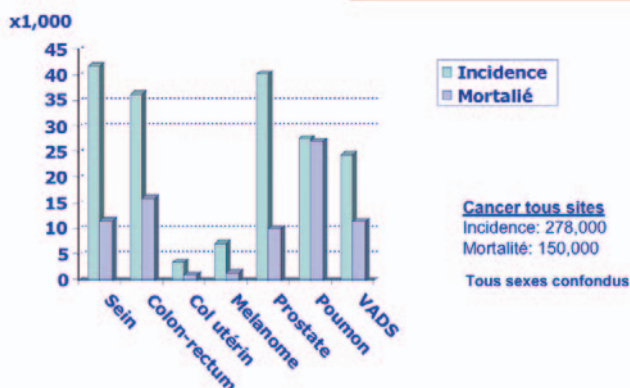
L'intervention de Sylvie Burnel, pharmacien, chargée de mission « chimiothérapie à domicile » était très attendue, répondant aux questions soulevées par la mesure 41 du Plan Cancer : faciliter la chimiothérapie à domicile. Ceci suppose la réception et la vérification des préparations d'anticancéreux injectables, leur dispensation ainsi que celle des formes orales. Le pharmacien d'officine est un acteur essentiel du succès de la prise en charge à domicile.

L'Utip au rendez-vous de la sortie de la réserve hospitalière

Alors que sortent et vont sortir de la réserve hospitalière bon nombre de médicaments anticancéreux et que le développement de la chimiothérapie à domicile est inéluctable, il importe de renforcer notre qualification, de mieux répondre aux besoins importants de formation continue dans ce domaine et de promouvoir l'évaluation et la reconnaissance de notre expérience professionnelle, souligne le président Philippe Gaertner. Tout ceci conduit le pharmacien à se former et l'UTIP FPC l'aidera en lui proposant un programme qui sera conduit dans sa conception et sa réalisation sur le même principe que le programme Sortie de la réserve hospitalière. Il amènera ainsi le pharmacien à améliorer la prise en charge du patient pour ces traitements particuliers. Ce programme, accessible dès 2007, entre pleinement dans le cadre des objectifs du Plan Cancer, en particulier des mesures 29 à 53 de ce Plan visant à « des soins de meilleure qualité centrés autour du patient.



Incidence et mortalité par cancer en France en 2000



Traitement en ville

Une opération test pour améliorer le suivi des patients

Optimiser la prise en charge en ville des patients sortant de l'hôpital avec des traitements lourds récemment sortis de la réserve hospitalière (immunosuppresseurs, érythropoïétine) nécessite la mise en place d'outils aidant le pharmacien et le médecin traitant de ville dans leur mission. Coordonnée par l'UTIP Alsace avec le soutien du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins

Agenda UTIP

2e trimestre 2006

10 juillet, 14 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 14 décembre :

Bureau national.

13-15 octobre : Journées mycologiques de Lozère.

2-3-4 novembre : Congrès de la Fédération pharmaceutique de l'océan Indien.

24 novembre : Conseil d'administration avec élection du Bureau national.

de Ville (URCAM Alsace), une vaste opération auprès d'une centaine d'officines volontaires de la région vient d'être lancée, destinée à tester un dispositif qui devrait aider à la bonne organisation du suivi des patients sous EPO ou sous immunosuppresseurs.

Le pharmacien dispose, pour chaque patient concerné ayant donné son accord pour entrer dans le protocole, d'une pochette contenant un formulaire de recueil des renseignements sur le patient et sa prescription et des coordonnées de ses médecins prescripteur et traitant, une fiche de suivi à remplir au fur et à mesure des dispensations, un calendrier recensant les dates prévisionnelles de renouvellement et permettant de déclencher un système d'alerte (par courrier ou par téléphone) auprès du patient et des prescripteurs, en cas de mauvaise observance. Des fiches de synthèse sur chaque traitement à l'attention du pharmacien et des documents destinés aux patients complètent chaque pochette.

Après une phase test faisant intervenir une dizaine d'officines, l'opération est maintenant lancée sur 450 officines de la région Alsace. Rendez-vous dans un an pour l'évaluation de cet outil et peut-être son extension à d'autres régions...

Lectures

● **Les guides Médicaments et grossesse** : Mis en ligne sur le site de l'AFSSaPS, deux de ces guides sont déjà à la disposition des professionnels de santé. Après celui portant sur les médicaments en infectiologie, il convient de saluer l'arrivée en mai de celui

Contre-indication (bleu foncé)	Discrètement (jaune)	A éviter par prudence (rouge)	Envisageable (vert clair)	Autres (bleu clair)
Substances	Utilisation	Trimestres concernés	Risques et recommandations particulières	
kinémazine	A éviter par prudence	Toute la grossesse	Si un traitement doit être instauré, et s'il est poursuivi jusqu'à l'accouchement, tenir compte d'un risque possible, chez le nouveau-né, de sédation et de signes atypiques (tachycardie.)	
doxylamine	Prohibée	Toute la grossesse	Si le traitement est poursuivi jusqu'à l'accouchement, tenir compte d'un risque possible, chez le nouveau-né, de sédation et de signes atypiques (tachycardie.)	
naproxène	A éviter par prudence	Toute la grossesse	Si un traitement doit être instauré, et s'il est poursuivi jusqu'à l'accouchement, tenir compte de ses effets sédatifs et atypiques (tachycardie.) pour la surveillance du nouveau-né	
AUTRES				
Bronne	Discrètement	Tout trimestre		
Bronne	Contre-indication	A partir du 2ème trimestre	Des dérivés de bromure néonatal (hypotonie, somnolence et agitation oséale)	

consacré aux psychotropes. L'accès à l'information se fait par ordre alphabétique et pour chaque principe actif sont indiqués les niveaux de risque d'utilisation chez la femme enceinte (utilisation contre-indiquée, déconseillée, à éviter par prudence, envisageable, possible) et, éventuellement la période de grossesse pendant laquelle le risque est le plus élevé. A consulter sur http://afssaps.sante.fr/htm/10/grossess/livr_et_psy.pdf

Repères 2006

- ▶ **Eurocancer, Paris**, du 27 au 29 juin, avec le 27 juin, la traditionnelle soirée *Les pharmaciens à Eurocancer*, dans le cadre des conférences UTIP-Ile-de-France, consacrée cette année au mélanome malin.
- ▶ **Galenika - Les Journées de l'équipe officinale**, Paris, les 14 et 15 octobre.
- ▶ **Journée de l'Ordre des pharmaciens**, Paris, le 9 novembre.
- ▶ **57^e Journées pharmaceutiques Internationales de Paris**, les 17 et 18 novembre sur le thème : « Approches des maladies chroniques en ambulatoire : apports du pharmacien ».
- ▶ **2^e Forum des pharmaciens**, Montpellier, du 24 au 26 novembre.

Échos

● **www.lecrat.org** est le site, ouvert en mai 2006, du Centre de renseignements sur les agents tératogènes (CRAT). Créé en 1975 par le professeur Charles Roux, pédiatre généticien, ce centre, aujourd'hui rattaché à l'hôpital Trousseau de Paris, participe activement au groupe de travail « Reproduction, Grossesse et Allaitement » de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS) et assure

depuis trente ans l'information des professionnels de santé, répondant à près de 2 000 questions par an. Le CRAT fonctionne avec quatre médecins « experts » qui conjuguent leur expérience en pédiatrie, en biologie du développement, en épidémiologie, en médecine générale, en pharmacovigilance et en toxicologie. Il est financé par l'AP-HP, par l'AFSSaPS et par l'Institut national de veille sanitaire (INVeS).

Bureau national de l'UTIP

Président :

Philippe Gaertner, 67860 Boofzheim

Vice-président, chargé de l'évaluation des programmes :

Abraham Abisror, 77380 Combs la Ville

Vice-Président, chargé des relations avec les Régions :

Jean Collin, 88450 Vincey

Secrétaire général :

Thierry Barthelmé, 33910 Saint-Denis-de-Pile

Secrétaire général adjoint :

Jean-Pierre Calmels, 34680 St Georges d'Orques

Trésorier : **Pierre Gosselin**, 31500 Toulouse

Trésorière adjointe : **Marina Jamet**, 75018 Paris

Membres conseillers :

Françoise Blin, 14610 Troam

Jean Orset, 38220 Vizille (responsable de la communication)

Présidents d'honneur :

René Dubois, Raphaël Moreau, Martine Baumgarten

La lettre de l'UTIP

Formation Pharmaceutique Continue
Bulletin de liaison des membres de l'UTIP.

Directeur de la publication : **Philippe Gaertner**

Réalisation : **Danielle Roquier-Charles**
PHARMATHÈMES Édition - Communication Santé,
17, rue Dupin, 75006 Paris

Impression : Imprimerie ICO, Dijon

UTIP

28, rue Saint-Dominique
75007 Paris

Téléphone : 01 45 55 26 76

Télécopie : 01 45 55 26 95

Mél : utip.national@wanadoo.fr

Site : www.utip.fr